

<b>Objet de la réunion</b>	<b>Date de la réunion</b>	<b>Lieu de la réunion</b>
Réunion CD	09 avril 2011	Bourgoin Jallieu
<b>Rédacteur</b>	<b>Nombre de Pages</b>	<b>Date prochaine réunion</b>
Michel PERROT	8	18 juin 2011

Nom	Fonction	CODEP	Fonction CoDep	Téléphone Portable	e-mail	P : Présent A : Absent Pv : Pouvoir EXC : Excusé
J.J. PECH	Président	69	Président	06 86 96 96 52	jjpech.cyclo@wanadoo.fr	P
E. CARPENTIER	Vice-Président Resp. Communication	69		06 84 69 32 59	mce22@free.fr	P
C. LENOBLE	Vice-Président Resp. Formation	69		06 61 44 39 27	lenoble.claude@neuf.fr	P
M. PERROT	Secrétaire général	01	Président	06 79 18 19 72	mich.perrot@wanadoo.fr	P
G. BERNARD	Trésorier	42		06 71 54 60 85	cyclo.gilles.bernard@gmail.com	P
P. PERRARD	Secrétaire adjoint – Com. Litiges	01		06 77 19 60 51	patrickperrard@yahoo.fr	P
J. VIEL	Resp. Com Jeunesse	38	Représente le Codep 38	06 70 55 78 96	vieljacques@orange.fr	P
M.F. PUJEAUT	Com. Jeunesse	01		06 42.24.04.03	mf.puj@free.fr	EXC / Pv
C. EYRAUD	Com. Jeunesse et VTT	42		06 19 36 55 28	cyril-eyraud@orange.fr	EXC / Pv
A. MICHON	Resp. Com. VTT	69		06 15 03 77 02	aurelien.michon@free.fr	P
M. VALETTE	Resp. Com. Tourisme	26		06 74 78 44 01	monique.valette@cegetel.net	P
R. BEL	Com. Tourisme Corresp. Revue	38		06 83 27 62 66	raymond.bel@orange.fr	EXC / Pv
V. FACCHINETTI	Com. Tourisme VRVV	26	Représente le Codep 26	06 28 33 59 96	vincent.facchinetti@wanadoo.fr	P
E. COLOSIO	Challenges et Brevets	38		06 75 19 28 21	emile.c@sfr.fr	P
P. REY	Resp. Com. Sécurité	69		06 61 43 19 40	domipaulrey@free.fr	P
S. MARIN	Com. Formation	69		06 08 96 51 67	marin.sylvie@akeonet.com	P
C. BORGEAIS ROUET	Com. Communication	74		06 85 53 22 52	cbr4@neuf.fr	P
M. ROUGERT	Com. Tourisme	42	Coopté	06 08 42 82 82	michel.rougert@wanadoo.fr	EXC / Pv
A. BEY		01	Secrétaire	06 10 58 04 65	albey@orange.fr	P
J.M. ROBERT		07	Président	06 23 33 61 22	jeanmarievelo07@laposte.net	P
R. DEPUCCIO		26	Présidente	06 81 95 52 80	roselyne.depuccio@wanadoo.fr	EXC
M. COSTANTINI		38	Président	06 83 49 01 32	mcostantini@wanadoo.fr	EXC
D. RAVEL		42	Président	04 77 61 75 85	gravel@ch-firminy.fr	P
C. BIONDA	-	73	Président	06 68 88 89 26	biondacharles@yahoo.fr	EXC
J.P. MONGELLAZ		73	Vice-Président	06 71 03 67 16	jean-pierre.mongellaz@orange.fr	P
R.USEO		74	Président	06 36 12 18 65	r.useo@wanadoo.fr	P
Y.DURAND	CTN	07		06 74 70 36 48	y.durand@ffct.org	P
A. HEISSAT	Secrétaire Administrative	38		04 74 19 16 17	ffct.lra@gmail.com	P

# **COMPTE RENDU de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR du 9 AVRIL 2011 à BOURGOIN-JALLIEU**

**LE COMPTE-RENDU de la RÉUNION du 5 mars 2011** est adopté à l'unanimité.

## **COMPTE-RENDU de la RÉUNION des PRÉSIDENTS de LIGUE du 19 MARS 2011 (JJ PECH) :**

Cette réunion s'est tenue au siège de la Fédération. Jean-Jacques regrette qu'il n'y ait pas eu une visite organisée du siège ; il regrette aussi le temps de parole trop restreint accordé aux participants et l'absence de deux Ligues.

\* Le projet « Toutes à Paris en 2012 » a avancé. Jean-Jacques nous livre les informations recueillies :

- Nous devons début 2012 faire une déclaration en préfecture des parcours empruntés.
- Le lieu de rassemblement sera place Joffre.
- Grdf sera le partenaire au niveau national ; inutile de le solliciter par conséquent au niveau régional.
- Le bulletin d'inscription sera sur le site de la FFCT.
- Il est prévu, pour chaque participante, un maillot payant en totalité, en partie ou gratuit suivant les subventions obtenues.
- La prospection pour les hébergements est en cours.
- Des subventions vont être demandées.

Ce projet laisse apparaître d'ores et déjà un certain succès, avec un nombre peut-être plus important que prévu de participantes, ce qui inquiète quelque peu les organisateurs pour les hébergements.

\* Concernant les finances, le premier acompte, en retard, devrait nous être versé incessamment. Les 1 700 € d'aide pour la formation des animateurs ou l'organisation d'un salon ont été reconduits pour les Ligues ainsi que les 500 € pour la formation des animateurs-club dans les CoDép. Il y aura également une aide de 100 € pour chaque organisateur de la fête du cyclotourisme.

\* Concernant la formation, il a surtout été question du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) qui donne droit à une rémunération. C'est un diplôme reconnu par la branche professionnelle « sport » qui n'existe que sur le thème de la mobilité à vélo... autrement dit : apprendre les gestes élémentaires du vélo de base. La FFCT travaille actuellement sur les modalités. Une nouvelle qualification d' « initiateur mobilité à vélo » sera mise en place lors de la 5<sup>ème</sup> journée de formation initiateur... Le CQP sera opérationnel en 2012. (*Informations apportées par Yvon Durand*)

\* Le site internet de la FFCT va changer. La FFCT ayant eu des déboires en 2010 avec la société choisie a décidé d'accorder une seconde chance avec cette même entreprise qui s'appelle désormais Exalto. Le changement doit intervenir avec la saisie des licences 2012 à partir du 5 septembre 2011. Ce nouveau logiciel permettra de gérer en ligne les sessions de formation, l'annuaire des éducateurs et permettra d'obtenir à terme des licences dématérialisées.

\* Il a été demandé d'encourager la participation des jeunes des écoles de cyclotourisme au concours Grdf « 50 vélos pour 10 écoles ».

\* Jean-Jacques a exprimé le souhait que les 80 € donnés aux écoles de cyclotourisme pour le « challenge des écoles de cyclotourisme » soient versés directement sur le compte du club.

\* Le concours européen d'éducation routière aura lieu cette année à Paris du 16 au 19 septembre 2011. Un appel à candidatures est lancé.

\* Pour les « maillons FFCT », 53 dossiers sont parvenus à la FFCT pour 32 départements (dont 6 du CoDép 42). Un classement a été fait. La grille d'évaluation sera revue, un 2<sup>ème</sup> classement sera fait et sera communiqué, la grille définitive sera à disposition des clubs courant septembre 2011.

\* Une rencontre des délégués VTT des Ligues avec les animateurs des bases permanentes est prévue les 15 et 16 octobre 2011 à Aubusson.

\* Le problème de la prise en charge financière de la réunion interrégionale sécurité de février n'a pu, faute de temps, être soulevé par Jean-Jacques qui par contre a évoqué le problème de la position de l'AF3V en Rhône-Alpes.

## **SECRETARIAT (Michel PERROT) :**

\* Il avait été décidé au cours du comité directeur du 5 mars de changer le matériel informatique de la secrétaire administrative. Manu s'en chargera avant le prochain comité directeur. Il faudra acheter une licence pour « Office ». Nous prévoyons un budget d'environ 1000 € pour l'ensemble.

\* Jean-Jacques demande aux présidents de CoDép de rapporter les annuaires restants. Il reste à récupérer les 200 annuaires que détenait M. Menut et qui sont chez notre ancien imprimeur. Emile s'en charge.

\* Pour le comité directeur de septembre 2011, l'idée avait été émise de le décentraliser. Il faut que pour le comité directeur de juin, les commissions communication et tourisme contactent plusieurs hébergeurs et nous proposent un lieu. Il serait judicieux d'aller chez un de nos partenaires ; Vacanciel est proposé. Il est décidé de remplacer la date initialement prévue le samedi 3 et dimanche 4 septembre (rentrée scolaire) par le samedi 15 et dimanche 16 octobre.

\* Jean-Jacques renouvelle son souhait de répondre à l'invitation des frères Pomponio et de faire un comité directeur à Cervia en 2012 sur 4 jours, en mai ou septembre, alliant travail et loisir. La décision sera prise lors de notre réunion du CD du mois de juin. Pourquoi ne pas inviter les anciens membres du CD comme le propose Fernand Gomila ?... A voir...

### **TRÉSORERIE** (Gilles BERNARD) :

Le total des dépenses s'élève à 44 171 € pour 11 173 € de recettes.

Gilles a dû faire un prélèvement de 28 000 € sur le livret bleu. Notre compte-courant est crédité à ce jour de 1 792 €, le livret bleu 23 664 € et le Tonic Plus 2623 €. Les ristournes FFCT sont attendues avec impatience ! Jean-Jacques rappelle que notre trésorerie est plus faible que les années précédentes ; la Semaine Nationale Jeunes 2010 et la plaquette, pour laquelle nous n'avons toujours pas de partenaire, en sont la cause

Jean-Jacques rappelle la réunion de bureau élargi pour définir les actions à inscrire au CNDS.

5 actions ont été proposées sur une base de 30 000 € :

1 = action formation

2 = action envers les jeunes

3 = action développement du tourisme à vélo : Annuaire, AF3V, bases permanentes Vtt, villes vélotouristiques

4 = action sécurité sport santé : stages PSC1, conférences, réunions sécurité

5 = action concernant le développement de la place des femmes dans le cyclotourisme avec « Toutes à Paris »

Le dossier a été déposé dans les délais, Jean Jacques remercie Aurore, qui étant en arrêt maladie, est venue au bureau faire le nécessaire pour transmettre le dossier CNDS au CROS.

Yvon regrette que l'Equipe Technique Régionale ne soit pas encore officialisée, le dossier, à compléter, faisant l'objet d'une subvention.

### **COMMISSION JEUNESSE** (Jacques VIEL) :

- Suite au message envoyé par Jacques concernant le challenge des écoles de cyclotourisme, certaines écoles lui ont demandé le carnet, confondant le carnet du challenge, le passeport VTT, le carnet d'évaluation.

- Jacques a commandé 200 « passeports Vtt » pour les CoDép.

- Les inscriptions pour les week-ends, critériums jeunes sont parties. Cyril et Marie-France Pujeaut gèreront l'organisation du week-end route la semaine prochaine à Mornand. 10 jeunes sont inscrits pour le critérium et 10 pour le concours d'éducation routière C'est peu ! Jacques et Aurélien envisagent à l'avenir la possibilité de faire un week-end réunissant route et vtt.

- Les inscriptions ont été envoyées pour la Semaine Nationale Jeunes.

- Jacques se rendra à Peisey-Vallandry la semaine prochaine pour finaliser les tarifs et régler les détails d'organisation. Il fera une demande d'aide à Grdf.

- Dès que les conventions seront prêtes, nous convoquerons les écoles pour signature.

- Nous avons reçu une demande d'aide financière du club d'Albertville pour un voyage concernant son école de cyclotourisme. Les remarques de Marie-France Pujeaut reçues par mail sont présentées (les termes employés, la place du cyclotourisme dans le projet, encadrement par un BE, 8 jeunes sélectionnés ...)... De la discussion, il ressort que le BE est un moniteur du club qui interviendra bénévolement, que le terme « séjour sportif » est imposé par Jeunesse et Sports, que le cyclotourisme est une activité sportive, que la dimension culturelle du séjour apparaît bien dans la demande. Le club d'Albertville participe activement aux activités de la Ligue et remplit les conditions définies par notre cahier des charges. L'octroi d'une aide de 400 € (200€ dans l'immédiat et 200€ après envoi d'un compte-rendu et du bilan financier) est voté et accordé par 17 voix pour et 1 abstention.

- Concernant le matériel, la Ligue ne dispose pas d'une imprimante pour les activités Jeunes. Celle de la commission Formation peut être prêtée, mais il faudra en acheter une pour la commission Jeunesse.

- Le devis pour une banderole s'élève à 200 € HT et les devis pour un stand-parapluie de 1500 € à 2000€.

- Jacques remercie Aurore qui a répondu présente pendant son arrêt maladie pour les diverses inscriptions.

### COMMISSION FORMATION (Claude LENOBLE) :

Formations réalisées depuis le dernier C.D. de ligue :

- 12 et 13 mars 2011, stage animateur à AYN (73) ,32 stagiaires,
- 17 mars 2011, journée orientation-cartographie-GPS à CHASSIEU (69), 9 stagiaires.
- 19 et 20 mars 2011, stage animateur à FONTAINES ST MARTIN, annulé par manque de candidats.
- 26 et 27 mars 2011, stage initiateur à AYN (73), 16 stagiaires
- Stages pilotage VTT : 2 avril 2011 à St JORIOZ (74) et 10 avril 2011 à MISERIEUX (01) ont été annulés par manque de candidats inscrits.

Stages prévus :

- 30 avril, stage maniabilité-sécurité à CHASSIEU (69) à l'initiative du CoDép 69 pour les délégués sécurité
- 28 et 29 mai 2011, stage animateur à ROMANS (26)

Claude rappelle que l'objectif fédéral, comme celui de la Ligue, est de former un animateur par club ; un grand nombre de clubs n'en sont pas encore pourvus. La formation « animateur » ne sera plus faite au niveau de la Ligue en 2012, mais au niveau départemental.

Les enregistrements des qualifications des éducateurs formés en 2010 ne figurent pas sur les licences 2011. Ceux qui veulent vérifier que leur qualification est bien connue de la fédération doivent aller sur le site de la FFCT, dans la rubrique « formation » de l'intéressé. Prévenir Claude en cas de problème.

Claude recommande d'utiliser le bulletin d'inscription qui est sur le site de la Ligue pour les diverses formations, ce qui évitera beaucoup d'erreurs de lecture.

Jean-Jacques demande qu'un bilan financier des diverses formations soit fourni lors de chaque comité directeur. Il fait remarquer qu'il a parfois du mal pour les demandes de subvention à justifier certaines dépenses moins importantes que prévues. Il faut rester vigilant sur cette question, l'argent alloué pour une action doit être dépensé pour cette même action.

### COMMISSION TOURISME (Monique VALETTE) :

Monique a reçu une réponse de l'adjoint au maire d'Albertville, pour un rendez-vous afin d'étudier sous quelles formes pourrait être la participation de la Ligue dans le cadre d' « Albertville, ville vélotouristique » (Yvon est déjà intervenu pour la FFCT) ; des dates lui seront proposées au mois de juin. Catherine et/ou Jean-Jacques participeront.

Une réunion AF3V s'est tenue à Lyon le 23 mars à laquelle Monique n'a pu participer mais qui, d'après Albert Cessieux, n'a rien apporté.

Une rencontre avec les délégués tourisme des CoDép sera programmée le 6 ou 9 juin, avant le prochain comité directeur de Ligue.

Nous serons, après accord à demander à la Fédération, présents au stand de la FFCT pour l'Ardéchoise. Catherine s'y rendra le vendredi. Jean-Marie participera également.

Concernant **la Revue**, Raymond a envoyé un 8<sup>ème</sup> article portant sur le rallye Audax de 440 km organisé par le club de Tresserve. Il a en cours un article sur un club du Nord-Isère. Deux articles sont passés en direct sans transiter par Raymond. L'article sur l'assemblée générale de Villefranche est paru dans la dernière revue.

Pour le **Challenge de Ligue**, au 30 mars, 52 randonnées (dont 10 annulées) ont été organisées. Emile a reçu 32 fiches. Jean-Jacques a fait un rappel pour les fiches non rentrées.

Les bourses aux vélos ne sont évidemment pas à prendre en compte.

Désormais, Aurore dispose d'un tableau fourni par Jean-Jacques, permettant la saisie des fiches du challenge. Il est impératif de faire la saisie au fur et à mesure de la réception des fiches.

Emile possède une dizaine de trophées du **challenge du brevet de Ligue** qu'il rapportera au siège en attendant d'être utilisés pour les AG.

Jean Jacques a demandé et a obtenu l'agrément « tourisme » auprès de la FFCT.

### COMMISSION COMMUNICATION (Manu CARPENTIER) :

Au cours de la réunion de bureau élargi du 22 mars, nous avons fait un comparatif des différents **tarifs pour la réalisation de l'annuaire 2012**. Notre choix s'est porté sur GRADIVAS et Jean-Claude Roffi pour l'impression; un document a été fourni pour montrer la qualité du papier. L'annuaire se fera à Lyon, ce qui sera très pratique à Manu pour les déplacements.

Les tarifs des publicités ont été déterminés en fonction de ce que nous a coûté l'annuaire 2011 avec les tarifs alors en vigueur. Nous ne sommes pas soumis à la TVA, ce qui, d'après Catherine, ne sera pas toujours facile à faire passer...

La nouvelle grille des tarifs est la suivante :

page	Clubs anciens tarifs HT	Clubs nouveaux tarifs	Professionnels anciens tarifs HT	Professionnels nouveaux tarifs
1/8	150 €	100 €	350 €	250 €
1/4	300 €	200 €	700 €	500 €
1/2	600 €	400 €	1 265 €	900 €
1	1 200 €	800 €	2 265 €	1 600 €

Pour les professionnels et pour les pages 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> de couverture : **1 800 €**. Pour la 4<sup>ème</sup> de couverture : **2 000 €**.

Catherine trouve les tarifs encore trop élevés ; les décisions ont été prises, tous les calculs faits. Les nouveaux tarifs pourraient nous laisser un bénéfice de 3 000 €. Il n'est pas question de revenir sur ce qui a été décidé. Catherine disposera tout de même d'une certaine marge de manœuvre et pourra négocier...

Un courrier a été refait avec les nouveaux tarifs et la commission finalise actuellement la lettre d'accompagnement pour les clubs et les professionnels. Aurore fera les envois, communiqués par Catherine, à tous les partenaires de l'an dernier.

Manu demandera en temps voulu 3 photos par commission et par CoDép avec la mise à jour des tableaux concernant les clubs et les commissions; le fonctionnement sera le même qu'en 2010, avec deux bons à tirer (BAT) que les CoDép devront scrupuleusement vérifier. Les informations seront envoyées à deux personnes par CoDép.

L'annuaire sera tiré à 10 000 exemplaires.

Sam, l'infographiste de l'année dernière travaillera encore sur **la plaquette**. Il faudrait arriver à financer les 2 500 plaquettes qui restent avec des partenaires.

**Le président souligne qu'il est impératif que pour tout partenaire, quelle que soit la forme de partenariat et la durée, une convention soit signée. Il est d'autre part urgent de rechercher des partenaires dès maintenant.**

Mercredi 13 avril, rendez-vous a été pris avec VVF et le Crédit Mutuel. Il faut convenir rapidement d'un rendez-vous avec Grdf et Touristra. Jean-Jacques contactera également la GMF.

Jean-Jacques fait remarquer que sans fausse modestie, notre annuaire est apparu lors de la réunion des présidents de Ligue, comme l'un des plus élaborés. Notre plaquette a été également très appréciée au siège de la Fédération où le service communication s'est inspiré de certains articles.

Manu rappelle l'achat prévu de **deux GPS** avec fond cartographique pour la Formation. Le Garmin Dakota 20 ou le TwoNav Sportiva conviendraient. C'est sur ce dernier que s'est porté le choix de la Fédération qui a établi un partenariat avec TwoNav. Une longue discussion s'instaure sur les critères du choix d'un GPS...

Jean-Jacques rappelle que nous avons obtenu 500 € de contrat d'objectifs de la Région pour cet achat. Il fait remarquer que nous perdons beaucoup de temps à discuter et que la question du choix aurait dû être réglée au préalable par des échanges entre les personnes concernées et compétentes. Jean-Jacques insiste sur l'importance de communiquer via internet. Il est finalement décidé d'acheter deux TwoNav.

### **COMMISSION SÉCURITÉ-SPORT-SANTÉ** (Paul REY) :

#### **Formation**

Concernant la journée maniabilité-sécurité, et en complément de ce que Claude Lenoble a présenté, il est précisé que cette formation est gratuite et que les frais de déplacements des responsables « sécurité » de CoDép seront pris en charge en totalité ou en grande partie par le CoDép 69, organisateur de ce stage.

#### **Accidentologie**

La ligue Rhône-Alpes aurait eu à déplorer 6 morts. Après vérification, Paul a bien eu cinq « morts » au téléphone et en bonne santé !! Le seul décès est dû à une crise cardiaque sur le vélo.

Sur 50 accidents dans la Ligue, 6 chutes se sont produites en descente, attention au manque de maîtrise !

#### **Casque**

Paul insiste sur la qualité et la solidité des casques. Il ne faut pas hésiter à investir dans un casque qui vous protégera de façon beaucoup plus efficace (entre 70 et 100 euros ou plus).

Faites attention de ne pas avoir des profils aérodynamiques trop longs à l'arrière des casques, cela peut engendrer suivant la chute une aggravation des blessures au cou.

### **Réunion de la commission « sécurité » de la Ligue**

Suite aux difficultés rencontrées par le CoDép 07, le problème des arrêtés de restriction de circulation touchant les manifestations cyclistes sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion, avec les points suivants :

- la communication
- la présence auprès des préfetures
- l'examen sous l'angle de la sécurité de certaines de nos manifestations : Audax, BCMF, etc.

Les CoDép ont reçu l'interdiction du transport en commun des enfants le 30 juillet et le 6 août.

Jean-Marie fait savoir qu'un nouveau service est en charge de nos dossiers dans les préfetures : le SIDPC (Service Interministériel Départemental de Protection Civile).

Jean-Jacques fait remarquer que des préfetures demandent à certaines Ligues la liste de leurs licenciés et leurs coordonnées, ce qui n'est heureusement pas le cas pour nous. Ne pas hésiter à rencontrer les administrations en cas de problème.

### **COMMISSION VTT (Aurélien MICHON) :**

Avec la commission Jeunesse, Aurélien va travailler sur la validation du niveau « pisteur » du « **Passeport Vtt** », niveau que la Ligue prendra en charge. La première validation se fera au séjour de Peisey-Vallandry au cours de la dernière demi-journée. Claude pense que des directives doivent être données aux CoDép par Aurélien ou Jacques quant à l'utilisation du « Passeport ». Aurélien organisera la mise en place pour la rentrée prochaine.

Au sujet des bases permanentes Vtt :

- Pour la **base de Faverges**, une réunion a eu lieu le 23 mars. La communauté de communes des pays de Faverges n'a pas vocation juridique à créer une base Vtt ; elle n'a pour vocation que de gérer l'Office du Tourisme. Une modification sera prochainement votée par les élus. La base devrait ouvrir en 2012. Il reste encore à augmenter le kilométrage des circuits pour arriver aux 100 km prévus par le cahier des charges.
- Pour la **base de Megève**, une réunion s'est tenue le 21 mars et une autre aura lieu mercredi 13 avril. Le problème qui se pose est qu'il n'y avait pratiquement que des itinéraires descendants utilisant les remontées mécaniques. La recherche de boucles est en cours. Le label sera demandé prochainement.
- La **base de Buis-les-Baronnies** est en bonne voie ; le dossier a été envoyé à la FFCT.
- La **base de Pont-en-Royans** est aussi en bonne voie.
- Pour la **base de Belley**, les circuits Vtt sont pratiquement finalisés. Les conventions restent à signer. Il y a peu de passages sur des terrains privés.
- La **base de Mens** sera inaugurée les 25 et 26 juin.

Yvon regrette qu'il n'y ait pas une politique plus claire de la part de la Fédération concernant les bases, qu'il faudrait s'en tenir scrupuleusement au cahier des charges et revoir à la hausse la participation financière demandée. L'animation liée à la base est essentielle. Il serait souhaitable également d'avoir des circuits pour la route à partir des bases Vtt.

Pour le **raid vert transalpin**, la Ligue a été sollicitée par la FFCT avec les CoDép 73 et 74 pour l'organisation de la randonnée des Gets le 19 juillet et pour l'accueil et l'encadrement des vététistes à l'arrivée du raid, le samedi 23 juillet à Albertville.

Le projet de Philippe Rousson de **descente familiale Vtt dans l'Ain** (de Innimond à Le Port de Groslée), suite à un courrier de ce dernier, a reçu un accueil favorable de la part de J. David, chargé du développement VTT à la Fédération. Mais, avant cette réponse, tardive, Philippe Rousson a signé les conventions de passage au nom de son entreprise « VTT facile » et a continué ses contacts avec la communauté de communes et l'ONF locale pour un balisage « VTT facile ». Il n'est donc plus question de nous associer à son projet.

### **LE TOUR DES DÉPARTEMENTS :**

Les deux derniers comités directeurs ayant été très rapprochés, le rapport écrit n'était pas demandé aux CoDép. Le tour de table s'est donc fait « à chaud ».

**Ain** : - Le critérium-rallye-raid route et le concours d'éducation routière ont eu lieu avec une quarantaine de participants.

- La journée pilotage Vtt prévue le 10 avril a été annulée : seulement 3 inscrits.

**Ardèche** : - Le CoDép a enfin un local de 70 m<sup>2</sup> qu'il partage avec le comité de Randonnée pédestre.

- Le contrat d'objectifs avec le Conseil Général est reconduit. Le Conseil Général de l'Ardèche fait un gros effort pour le Cyclotourisme (aide de 4500 € en 2010).

- Concernant le CNDS, une demande de 2000 € a été faite pour 4 actions.

- Du 26 au 29 mai aura lieu le rassemblement organisé par la Fédération des Clubs Sportifs et Culturels du Ministère de la Défense. Yvon participera, comme chaque année, à l'encadrement.

- Jean-Jacques ne pourra se rendre à l'invitation de l'Agence du Tourisme de l'Ardèche pour un séminaire intitulé « Ardéchoise permanente » le 13 avril à Privas.

**Drôme** : pas d'info communiquée

**Isère** : pas d'info communiquée

**Loire** : - 8 dossiers CNDS ont été constitués.

- Le séjour 2012 se déroulera dans le cadre de « Toutes à Paris » à partir du gîte d'Aubusson.

- Daniel a reçu une demande d'un club pour organiser une randonnée le 14 mai. Ce club « fantôme » absent de toutes les manifestations du CoDép n'obtiendra pas la validation du président... d'autant plus qu'il est hors délai, la demande devant intervenir plus de 2 mois avant la date de la randonnée.

- Le critérium départemental route s'est déroulé avec plus de 40 participants.

- Le CoDép rembourse désormais les frais de déplacement 0,35 centimes le kilomètre.

**Rhône** : - Le critérium départemental Vtt s'est déroulé avec 65 jeunes.

- 23 clubs ont rédigé une demande CNDS.

- Une réunion décentralisée s'est tenue avec les clubs le 12 mars à Amplepuis.

- Une cyclo-découverte sera organisée les 17 et 18 septembre 2011.

- L'avenir du Comité en 2012 a été évoqué au cours d'une réunion.

- Le CoDép retrouvera son local à la Croix Rousse après d'importants travaux.

- Le CoDép rembourse désormais à hauteur de 50% tout stage de formation effectué par ses licenciés

**Savoie** : - Le CoDép a participé à la réunion de préparation de l'AG du CDOS le 7 mars puis à l'AG du CDOS le 11 mars.

- Marie-France a participé à la Journée Internationale de la Femme le 8 mars à Aix-les-Bains.

- Marie-France a représenté le CoDép lors de la réunion pour la Grande Traversée des Alpes le 22 mars.

- Le président et René Boulet ont rencontré le conseiller général pour une augmentation de l'aide du département aux écoles de cyclotourisme, pour obtenir des lots et des tee-shirts pour les jeunes participants au critérium et pour doter le challenge de Savoie d'un trophée du Conseil Général. Satisfaction a été obtenue pour les deux derniers points.

**Haute-Savoie** : - Réunions Codép : réunion des Présidents le 25 février (15 clubs, 4 excusés, 7 absents) - réunion Jeunes le 25 février - réunion de bureau le 23 mars

- Autres réunions ou rencontres : jeudi 10 mars signature d'une convention de partenariat avec le Crédit Mutuel (200 € obtenus) - vendredi 11 mars AG du CDOS - mardi 29 mars rencontre avec GrdF - mercredi 30 mars réunion pour la journée pédagogique du 7 juin avec le SILA.

- Formation : La formation PSC1 effectuée en mars à Annecy fut complète (10 participants).

Le 26 mars une formation GPS a été assurée par Guy Harlé (12 participants)

Le 2 avril une rencontre des délégués sécurité a été organisée (23 participants + 1 membre de la FFC)

Une formation maniabilité sera assurée par Nicolas Covarel

- Bases Vtt : Megève-Pays du Mont-Blanc : participation à une réunion du groupe de travail le 21 mars. Le 23 mars réunion à Faverges avec la Communauté de Communes.

- Le Raid Vert Transalpin fera étape 4 nuits dans le département. Le 19 juillet, le parcours Morzine – Les Gets de 30 km pour 1300m de dénivelé sera ouvert à tous. Pour l'instant l'aide attendue n'est pas connue.

- Conventions pré-accueil : 3 dossiers ont été déposés, les clubs d'Annemasse et Annecy en route et Seynod en VTT.

**« TOUTES à PARIS en 2012 »** :

Il faudra envoyer nos parcours à la FFCT, et préalablement les reconnaître, le plus tôt possible, avec les lieux d'hébergement qu'il sera difficile de définir tant que nous ne connaissons pas le nombre approximatif de participantes. Nous partons sur 100 pour le moment. Les parcours devront être ensuite déclarés sur le O.I.N. en temps voulu.

La Ligue se chargera de l'organisation à partir de Bourgoin-Jallieu, lieu du rassemblement et du départ pour un V.I. de 5 jours. Il faudra également trouver les lieux de pique-nique pour midi. Un véhicule suiveur sera nécessaire ; un devis a été fait qui s'élève à 4100 € pour la semaine pour un autocar, mais un minibus devrait suffire.

Suivant les subventions obtenues, nous déciderons du montant de notre participation financière pour les participantes.

Sylvie préparera un bulletin de préinscription, sans engagement, afin d'avoir une évaluation du nombre de participantes. Ce bulletin devra être prêt pour le Comité Directeur de septembre. Il sera ensuite communiqué aux CoDép pour diffusion.

Sylvie propose de programmer 3 rallyes « d'entraînement » en 2012 pour les participantes ; l'idée paraît intéressante.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la FFCT à GRENOBLE :**

Jules Arnaud, président du CT Grenoblois, invité à notre comité directeur, fait le point sur la préparation de l'AG fédérale 2011. Il remercie d'abord la Ligue pour l'aide financière allouée au BRA.

Le budget prévisionnel s'élève à 77 000 €. Aucune aide financière ne sera donnée de la part de la Région (2000 € demandés). La Ligue donne 2000 €, Grdf Alpes 2000€ (somme habituellement allouée au club), la métropole de Grenoble 500 €, le Conseil Général de l'Isère 500 €.

L'espace de réception a une superficie de 1200 m<sup>2</sup>, 14 emplacements seront réservés pour des stands de 6 m<sup>2</sup>.

La salle contient 543 places. 450 places sont disponibles pour les repas dans la zone d'accueil.

Un repas sera proposé le samedi soir pour 27 € sous forme d'un buffet royal avec repas chaud. Les bénévoles du club et les présidents des clubs de l'Isère seront invités. Jules compte sur 250 convives. Le dimanche midi, le repas sera à 26 € pour une estimation de 350 personnes.

Le cadeau pour les participants sera sans doute des noix de Grenoble, de la chartreuse, de la liqueur ou des bonbons ; la traditionnelle sacoche sera remplacée si possible par autre chose.

Jean-Jacques prendra contact avec Marie-Claude Jonac pour l'attribution du stand de la Ligue.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Nos effectifs étaient au 8 avril de 13 269 licenciés (13 050 en 2010 à la même date). Nous avons à ce jour perdu 10 clubs et gagné aucun. La Drôme a déjà dépassé le nombre de licenciés atteint fin 2010. Nous comptons 3018 féminines soit 22 % et 1111 jeunes.

Concernant les abonnements à la revue, nous sommes en augmentation par rapport au 31.12.2010 avec toujours de grosses disparités entre les départements (de l'Ardèche très faible à la Haute Savoie la plus forte).

Trois nouvelles associations liées au vélo se sont constituées (en Ardèche, dans le Rhône et en Savoie). Les présidents de Codép ont été prévenus.

Certains sites « Natura 2000 » sont imposés par l'Etat sur le document qui sera à compléter par les organisateurs. Les Régions ou les Départements peuvent fixer des secteurs même s'ils ne sont pas qualifiés « Natura 2000 ». Les sports de nature essaient de faire pression au niveau du Ministère pour revenir sur des bases plus acceptables (*information communiquée par Yvon Durand*).

#### **Prochain CD le samedi 18 juin :**

- Mettre en place le calendrier des formations ainsi que celui des actions de la Ligue (séjour jeunes, critères – rallyes raids) pour 2012 (le critérium route étant prévu dans la Haute-Savoie, le VTT dans l'Ain).
- Mettre en place le calendrier des réunions de Comité Directeur pour 2012 (l'AG 2012 début 2013 étant prévue dans l'Ardèche).

Le président,

*Jean-Jacques PECH*

Le secrétaire général,

*Michel PERROT*